

Conseil de quartier Grande-Île, Lac, Bretonnière

Compte rendu de la réunion du mercredi 22 octobre 2008

Lieu :

Maison de la Bretonnière

Présents :

Guy MICHEL : Président.

Christophe BEAUFILS, Pierre BONFILS, Yann CHENUS, Philippe CHOLLET, Aude COUDÉ-LEGUAY, Constance CIAUDO, Élisabeth GARAY, Hervé GÉRARD, Laurent HARIVEL, Renée-France LE GUELLEC, Charles LEDUC, Sylviane LEDUC, Jean-François LHOMME, Patrick MAIN, Stéphane MANSON, Marie-Catherine MEURIE, Nicole MICHEL, Michel POUTEAUX, Sylvie ROBILLARD, Ysabelle TESSIER-THOURET.

Jean-Pierre DEPONDY (*Conseiller municipal rapporteur aux Conseils de quartier et à la Démarche qualité*).

Mohamed MAHIEDDINE (*Responsable du service Démocratie locale*).

Absents excusés : Alexandra ROSETTI (*Maire-adjointe déléguée à la Démocratie locale et à l'Animation de la Ville*), Michel DELASSUS, Joel LE NAN (*Conseiller municipal*), Claire LEGALL, Christine VINCENT-GENOD.

Rédacteur : Sylviane LEDUC.

Destinataires :

Les membres du Conseil de quartier, Alexis BIETTE, Jacques DEBAILLEUL, Benoît NAGEL, Thierry GASTEAU.

ORDRE DU JOUR PRÉVU :

1. Adoption du compte rendu du dernier conseil

2. Compte rendu des commissions :

- Animation (Présentation de nouvelles animations potentielles).
- Cadre de vie, Environnement et Sécurité.
- Communication.

3. Point information sur :

- Commission extra-municipale de Sécurité Routière.
- Comité d'éthique de la vidéo surveillance.

4. Résultats du questionnaire des Conseils de quartier

Point sur les attentes des habitants relevant de notre Conseil de quartier exprimées dans le questionnaire présenté lors du Forum des Associations.

5. Bilan comptable du Conseil de quartier

6. Invitation à l'ouverture d'une réflexion de notre Conseil pour définir les accents particuliers sur lesquels doit s'orienter notre Conseil durant tout son mandat

7. Rappel « Fête de la Sainte Cécile »

8. Questions diverses



Avant de débiter l'ordre du jour, deux points sont abordés

1. Un retour est fait sur un oubli totalement passé inaperçu lors de l'adoption du premier compte-rendu du Conseil de quartier.
L'oubli portait sur le fait ramené qu'un conseiller a démissionné car il contestait le déroulement démocratique de l'élection des Présidents. Le conseil a pris acte de cette décision sans pour autant cautionner et partager les propos de ce dernier quant au déroulement de cette élection.
2. Compositions des commissions.
Suite à une erreur dans la composition des titulaires des commissions, le Président présente ses excuses au fait d'avoir déclaré absents des conseillers qui ne s'étaient pas engagés dans celle-ci. La composition des commissions a été réexaminée et complétée.

Animation	Cadre de vie, Environnement et Sécurité	Communication
Rapporteur		Rapporteur
Patrick MAIN	Rapporteur à définir	Philippe CHOLLET
Christophe BEAUFILS	Christophe BEAUFILS	Patrick MAIN
Pierre BONFILS	Pierre BONFILS	Sylvie ROBILLARD
Yann CHENUS	Yann CHENUS	Christine VINCENT-GENOD
Michel DELASSUS	Aude COUDE-LEGUAY	Jean-Claude WITTEBROOD.
Charles LEDUC	Magali GRANDIERES	Emmanuelle GASQUET- ALEMANY
Nicole MICHEL	Laurent HARIVEL	Sylviane LEDUC
Jean-Claude WITTEBROOD	Georges KOZICKI	
	Claire LE GALL	
	Jean-François LHOMME	
	Renée-France LE GUELLEC	
	Nicole MICHEL	
	Michel POUTEAUX	
	Sylvie ROBILLARD	
	Christine VINCENT-GENOD	
	Emmanuelle GASQUET- ALEMANY	

Reprise de l'ordre du jour :

1. Adoption du compte rendu du Conseil de quartier du 3 septembre 2008

En réponse sur un point au sujet de la résidence à Voisins-le-Bretonneux de Constance CIAUDO, elle-même a pu préciser qu'elle était bien Vicinoise.
Le Président demande qu'à l'avenir, il soit évité dans l'approche de ce genre de sujet d'entretenir, un climat de suspicion entre les Conseillers de quartier. Il y a beaucoup à faire sur ce Conseil.
Aucune autre remarque n'est apportée sur le compte-rendu du Conseil de quartier du mercredi 3 septembre 2008, il est donc adopté.

2. Compte rendu des commissions :

Commission ANIMATION (Rapporteur Patrick MAIN)

Roller Balade des Allumés :

Hervé GÉRARD a constaté un problème concernant les enfants qui suivent en vélo à l'arrière du groupe. Certains jeunes ont eu des difficultés pour suivre le rythme et la longueur de la balade.
Faut-il fragmenter la distance ? Cela dit la soirée a été un franc succès.

On déplore également le peu de présence en début et fin de soirée des membres du Conseil de quartier.
L'information est-elle mal passée ?

Un échange a eu lieu sur la communication autour de la question du partenariat afin de lever toutes les ambiguïtés entre l'association SQY-Roller et le Conseil de quartier. L'association SQY-Roller a sa propre communication sur son site Web. Le fait que cette information soit reprise, voir tronquée ou imprécise, relève du média en question. Le Conseil devra veiller à soigner davantage sa communication à l'avenir.

Concert de la Sainte Cécile du dimanche 23 novembre 2008 de 16 heures à 19 heures

C'est un concert de musique de Jazz. La buvette est en libre-service. Il est noté qu'on dispose de 120 places. Des volontaires sont nécessaires pour installer et ranger.

Loto du samedi 7 Mars 2009 (École du Lac à 20 heures)

Ysabelle TESSIER-THOURET fait état des besoins. Il est rappelé qu'il n'est pas possible de faire de la publicité pour les donateurs mais ils peuvent être remercié en début de réunion sans, toutefois, faire un lien direct entre les lots et ceux-ci. Il faut absolument relancer des donateurs afin d'avoir plus de lots surtout pour les enfants.

Le prix des cartons de Loto n'a pas été fixé. Il est rappelé que c'est la même règle que lors de la dernière fête concernant les recettes. Elles seront reversées totalement à la Mairie. Le nombre est limité à 120 personnes.

La dernière édition de Loto, suite à une publicité dans la presse, a drainé beaucoup de personnes non vicinoises peut-être au détriment des habitants de notre quartier. Il est donc décidé de ne pas faire de publicité pour limiter cet aspect.

La question se pose quant à la nécessité de mettre en place une pré-inscription.

Tournoi de Foot (terrain de football du quartier du Lac)

L'idée d'organiser un tournoi de football familial a été envisagée. Michel DELASSUS est prêt à aider la commission Animation et le Conseil de quartier.

Une telle manifestation requiert la présence d'une trentaine d'encadrants pour les deux terrains existants qui seraient en fait aménagés en seize mini-terrains pour le tournoi.

Cette animation pourrait se dérouler au mois de juin. Elle nécessite donc une forte implication sur le terrain de tous les conseillers. Toutefois, il apparaît difficile de l'envisager pour l'année 2009.

Fête de quartier

La prochaine fête de quartier est prévue au mois de septembre 2009. L'idée de changer de lieu a été abordée. Le Lac a été évoqué. Il est suggéré de la faire dans le quartier de la Bretonnière, le long de l'école des 40 Arpents (apport électrique et commodité des lieux, etc.).

Commission Cadre de vie Environnement Sécurité

Il est demandé de faire le point sur les travaux à venir.

Jean-Pierre DEPONDT précise que l'Équipe municipale de la Majorité réalisera le programme pour lequel elle a été élue.

Cependant il signale la volonté des Élus municipaux d'organiser une véritable concertation avec les Vicinois. Une Charte de la participation est en cours d'élaboration et un Comité permanent de concertation dont feront partie les Conseils de quartier sera mis en place. Ce Comité sera consulté à des échéances prédéfinies et des réunions publiques pourront être organisées.

Par ailleurs pour le quartier de la Remise, il y aura en plus une concertation avec la Communauté d'agglomération de Saint-Quentin en Yvelines qui possède plus de 80% du terrain.

Sur le projet d'implantation d'une église sur le terrain de la Remise ? Aucune décision n'a été prise pour le moment à ce sujet.

Une réunion entre les Conseillers de quartiers et la Mairie est prévue le 15 novembre 2008 entre 9 heures et 12 heures en Mairie. Cette réunion a pour objectif d'éclairer les Conseillers sur le fonctionnement de la

Mairie et de ses services en liaison avec la problématique des Conseils de quartiers. Chacun sera à même d'y poser toutes les questions.

Commission Communication : (rapporteur Philippe CHOLLET)

Il est rappelé que pour la prochaine Lettre des Conseils de quartier, il est prévu un éditorial des Présidents des trois conseils ainsi qu'éventuellement un trombinoscope avec une lettre du Conseil de quartier à l'intention des Vicinois permettant d'être reconnu entre Conseillers et par les habitants.

Ysabelle TESSIER ne souhaite pas que sa photo figure sur ce trombinoscope.

3. Point information sur : Commission Extra-municipale Sécurité routière

Le Maire a rappelé l'esprit dans laquelle cette commission devait travailler et a précisé qu'elle était placée sous la responsabilité de Rodolphe BARRY, Maire-adjoint, délégué à la Circulation, aux Transports et à la Sécurité Routière.

Il est fait état du compte rendu de cette commission qui sera envoyé à tous les conseillers pour information. La prochaine est prévue au mois d'avril 2009.

Un rappel est fait pour dire combien il est difficile de circuler en fauteuil roulant et pour demander qu'on prenne l'exemple sur la ville de Saint-Cyr qui a fait poser des «enrobés» pour diminuer les petites marches au niveau des passages des trottoirs.

Le Président informe que les représentants de cette commission ont commencé un travail de recensement mais que la sécurité était l'affaire de tous. N'hésitons pas à recenser tous les problèmes et à les transmettre à la Mairie par le service Démocratie locale via le Président.

Stéphane MANSON informe le conseil, que suite à la loi du 11 février 2005 sur le handicap, l'existence d'une Commission Intercommunal d'Accessibilité sur le site de la Communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines.

Il est porté à la connaissance du Conseil la réalisation d'un parking de trente places derrière la Mairie, plus précisément à l'emplacement du square André MALRAUX et la création d'une zone bleue par la suite pour répondre au problème de stationnement au Centre-ville.

Comité d'éthique de la vidéo surveillance.

Deux nouvelles caméras ont été mises en service dans le quartier de Grande-Île et deux autres à la Croix du Bois.

Une baisse de la délinquance a été observée depuis la mise en place de la vidéo surveillance. Certains commerçants sont équipés de « bip » d'alarme mas ils n'ont pas été amenés à s'en servir. Cependant, il a été fait état de défaillances du système (caméras débranchées !). Ysabelle TESSIER-THOURET affirme qu'aucune caméra n'est branchée. Suite à un vandalisme sur sa voiture, en portant plainte, on lui avait indiqué que le visionnage n'était pas possible car les caméras ne fonctionnent pas.

Michel POUTEAUX et Hervé GÉRARD dans leurs sphères respectives se renseigneront à ce sujet. Une réunion de cette commission est prévue au mois de novembre.

4. Résultats du questionnaire des Conseils de quartier

L'initiative des Conseils de quartier a reçu un écho favorable : 84 réponses.

16 %	La circulation et la sécurité routière
15 %	Les projets d'aménagement du quartier et de la ville
12 %	Les transports en commun
9 %	L'environnement et l'écologie
9 %	Les projets en direction des jeunes

8 %	Les activités culturelles
8 %	L'animation du quartier
7 %	L'urbanisation de la ville
6 %	Les liaisons douces
5 %	Le stationnement
5 %	Le sport

5. **Bilan comptable du Conseil de quartier**

	Dépenses	Recettes
Repas du Conseil de quartier du 11 avril 2008	179 €	
Quartier en Fête du 6 septembre 2008	1918 €	807 €
Rolle Balade du 18 octobre 2008	289 €	
Concert de la Sainte-Cécile du 23 novembre 2008	180 €	
Total	2 566 €	807 €

L'exercice se terminera par un dépassement du budget octroyé.

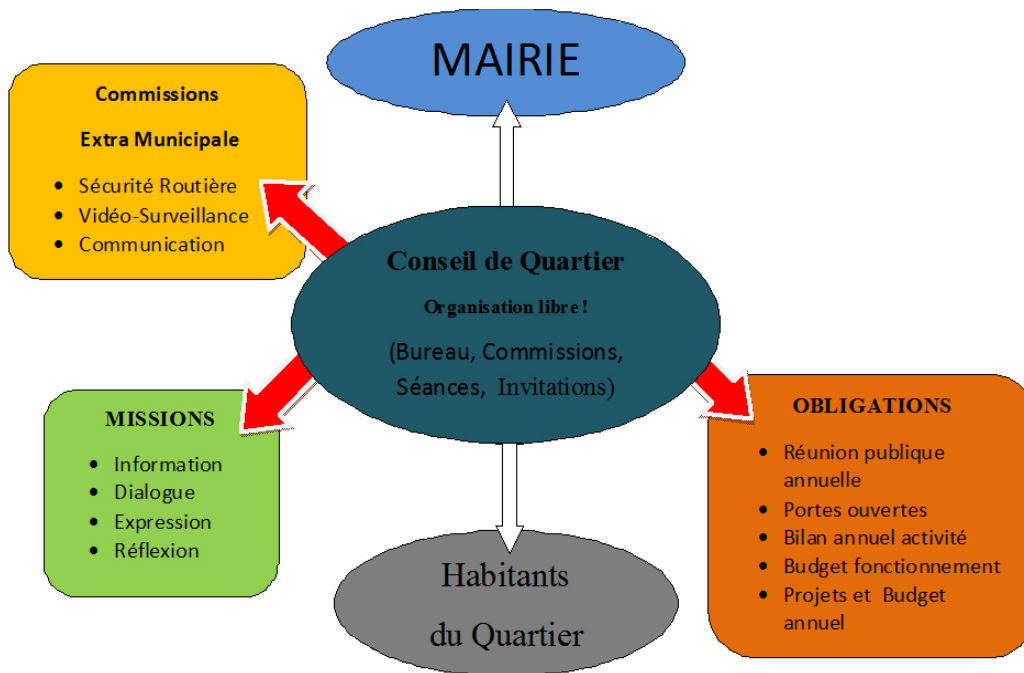
Or, comme au niveau des Conseils de quartiers tout n'a pas été engagé, ce sera couvert sans soucis. À l'avenir, il faudra retrouver l'équilibre budgétaire et penser que les autres Conseils peuvent se révéler plus désireux d'engager leurs crédits alloués.

6. **Invitation à l'ouverture d'une réflexion de notre Conseil pour définir les accents particuliers sur lesquels il doit s'orienter durant tout le mandat.**

Il est présenté ci-dessous deux tableaux traduisant de façon imagée la charte de la participation. Le premier tableau représente l'interface entre les Conseils de quartier, la Mairie et les habitants. Le second traite des chemins de communication, de réflexion et de décision.

Cette forme synthétique a pour objet d'éclairer chaque Conseiller pour l'aider à bien affiner le travail de réflexion.

Ce point à l'ordre du jour sera examiné lors du prochain conseil qui se tiendra le mercredi 14 Janvier 2009 à la Maison de la Bretonnière (sous réserve de disponibilité de la salle).



MISSIONS ET OBLIGATIONS

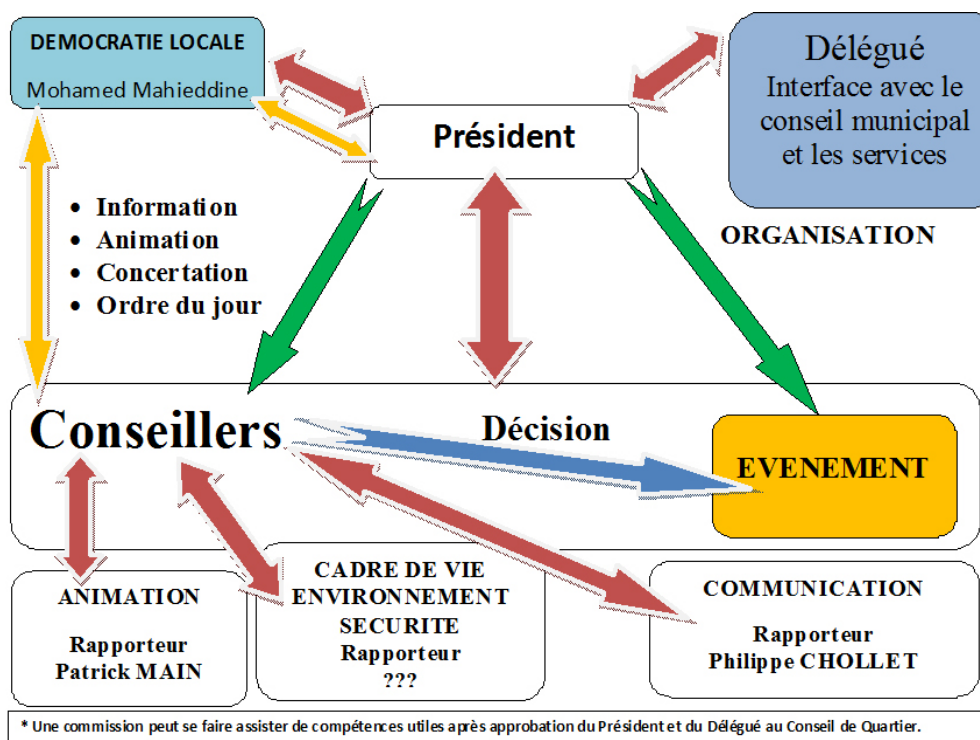


SCHÉMA REFLÉXION-DÉCISION-COMMUNICATION

7. Divers :

Patrick MAIN demande que soit réactualisée la liste des noms sur les commissions et que soit supprimée de la liste les Conseillers de quartier qui ne se présentent plus depuis longtemps ou ne se font pas excuser. Mohamed MAHIEDDINE reprendra contact avec eux.

Fin de la réunion à 23 h 30.